



Essaie de traduction

D'orientations pédagogiques
et programmes d'enseignement
d'EPS dans le cycle
secondaire collégiale

Traduit par: EL HADDADI
ABDERRAHMANE

Professeur d' EPS
Collège Aboubaker Essaddik
Rissani

AOÛT 2009

Contenu

I. Le cadre générale :	4
A. Les choix et les directives générales :	5
1. Le domaine des valeurs :.....	5
2. Le domaine des compétences :.....	6
3. Le domaine des contenus	8
B. Caractéristiques de l'apprenant à la fin du cycle collégial :	9
II. Le cadre théorique	:9
1. Définition de l'éducation physique et sportive :.....	9
2. Les finalités de l'éducation physique et sportive :	10
3. Les caractéristiques de l'apprenant du cycle secondaire collégial (12 à 15 ans):	10
4. Les besoins de l'apprenant du cycle secondaire collégial :	11
5. Le profil de sorti de l'apprenant du secondaire collégial spécifique à l'EPS :.....	11
6. L'approche par compétence :.....	12
6.1- Introduction :.....	12
6.2- Définition de la compétence :	12
7. Les compétences générales de l'EPS :.....	12
8. Les compétences spécifiques à l'EPS dans le secondaire :.....	12
9 Les champs Intervention dans les domaines de l'éducation physique et du sport:.....	13
III. Le cadre méthodologique :	14
1. Le projet pédagogique d'établissement :.....	14
2. L'enseignement modulaire :	14
3. Les modules et les compétences par niveau scolaire :	15
3.1 Première année collégiale :	15
3.2 Deuxième année collégiale :	15
3.3 Troisième année collégiale :	16
4. Le cycle d'enseignement :	17
4.1- définition du cycle d'enseignement :	17
4.2- projet du cycle :	17
4.3- Fiche de préparation du projet de cycle :	17
4.4- Les composantes d'un cycle d'enseignement :.....	17
4.4.1 La séance d'observation ou l'évaluation diagnostique :.....	17
4.4.2 Les séances d'enseignements apprentissages et l'évaluation formative :	

4.4.3 Séance de l'évaluation sommative :	17
5. La fiche de préparation de la séance :	17
6. L'évaluation et la notation :.....	17
6.1. L'évaluation éducative :.....	17
6.2. La notation :.....	18
IV. Le cadre organisationnel :.....	18
1. L'équipe pédagogique d'établissement :	18
2. Le coordonnateur :.....	18
3. Les documents pédagogiques :	18
3.1. Pour l'unité pédagogique de l'établissement :	18
3.2. Pour l'enseignant : Ces documents se composent de :	19
3.3 Pour l'enseignant coordinateur :	19
3.4 Pour l'élève :	19
V. L'association sportive scolaire :.....	19
1. Objectif de l'ASS :.....	20
2. Sport de masse et sport d'élite :	20
1.1 Activité du sport de masse :	20
1.2 Activité du sport d'élite :	21
3. Le projet sportif de l'établissement :	21
VI. Le programme national d'enseignement :.....	22
VII. Références :.....	23
VIII. Bibliographie :.....	23
1. Fiche de projet du cycle:	24
2. Grille d'évaluation générale	25
3. Fiche de préparation d'une séance :	26
4. Grille d'évaluation d'Athlétisme	27
5. Éléments gymniques selon la difficulté :.....	30

I. Le cadre générale :

" Les orientations pédagogiques et les programmes propre aux matières d'enseignement secondaire collégiales" s'inscrivent dans le cadre de continuer les efforts visant le renouvellement et le développement des curriculums pédagogiques d'enseignement secondaire du collégial, de façon à guider la pratique éducative dans ce cycle, vers la réalisation des objectifs du système éducatif, et assurer la coordination et l'interaction entre les matières scolaires, et de contribuer à la facilité du rendement professionnel des enseignants et de développer leurs compétences.

Ces orientations prend part de l'investissement de divers documents référentiels qui encadre le processus enseignement-apprentissage dans le cycle collégial selon les spécialités et les matières scolaires dans le sens d'unir les représentations des différents acteurs éducatifs d'une part, sur les Fondements du curriculum éducatif, ses fins et sur ses compétences visées, et d'autre part sur la conscience des particularités de ce cycle, requis par une attention particulière, en raison de la situation charnière qu'il occupe dans notre système éducatif.

Ce "document cadre des choix et des orientations pédagogiques" considère, d'une part l'enseignement collégial comme une partie intégrante de l'enseignement secondaire qualifiant, et d'autre part une phase transitoire entre le cycle primaire et le cycle secondaire qualifiant, donc c'est une étape dans le profil scolaire de l'apprenant, elle est composée de trois ans d'enseignement, au cours duquel l'apprenant aura vécu un enseignement éducatif cohérent avec son rythme de croissance des aptitudes physiques et psychologiques, dans toutes ses dimensions.

Ce document vise à être un outil de travail fonctionnelle permettant aux enseignants d'identifier le curriculum d'enseignement et de contrôler ses composantes et d'exécuter ses activités, de sorte, de bien utiliser le nouveau livre scolaire caractérisé par la diversité, pour mieux développer les compétences des apprenants et leurs potentialités, et de leur acquérir la capacité de s'adapter avec les différentes attitudes et situations.

C'est aussi un document de références et d'orientation pour les encadreurs pédagogiques dans le sens où il présente les éléments et les composantes générales de différentes opérations que doit exécuter l'enseignant, auquel est associé les moyens et les méthodes et les procédures qui facilite le développement de réseaux appropriés pour l'évaluation et la supervision et l'orientation.

Ce document est mis en place dans un choix méthodologique qui accompagne les nouvelles en relation avec la détermination des curriculums éducatifs en vue d'une réforme de notre système éducatif et de formation. En tenant compte des différentes études dans le domaine de l'éducation en particulier, et dans les domaines de la connaissance humaine en général avec l'adoption d'une approche complémentaire et généralisé, en tenant compte du principe d'équilibre dans toutes ses dimensions (sociale, émotionnel, potentialité et compétences, cognitive, expérimental et abstrait), et des différents types de connaissances et de méthodes d'expression (intellectuelles, artistiques, physiques), et des différents aspects de la formation (théorique, pratique, pragmatique).

Il évoque également les besoins particuliers des apprenants et éduqués dans la tranche d'âge qu'ils connaissent, ainsi que les spécificités de l'enseignement secondaire collégial et les exigences pour la mise en œuvre des programmes, En termes de la présentation des fondements culturels, sociaux, psychiques, éducatifs, et méthodologique qui encadrent les activités d'enseignement, et la

détermination des fins et des compétences visés pour ce cycle, et la présentation des contenus en cohérence visé pour l'enseignement collégial. Tous cela en tenant compte des caractéristiques, des apprenants, et considère l'école comme un domaine fertile où s'installe l'interaction positive entre l'école et la société. Et permet la consolidation des valeurs morales et des valeurs de la citoyenneté, et des droits humains et à la pratique de la vie démocratique.

A. Les choix et les directives générales :

L'identification des choix généraux de la réforme du système éducatif et la révision des curriculums, sont basés sur la philosophie éducative, les supports constants fondamentaux énoncés dans la Charte nationale d'éducation et de formation (1999), ainsi que dans les entrées contenues dans le document de référence du Comité des choix et orientations (2002),

Ces choix sont répartis en trois domaines :

1. Le domaine des valeurs :

La charte nationale de l'éducation et de formation a déterminé les supports constants dans :

- Les valeurs de la foi islamique.
- L'identité civilisationnelle et ses principes moraux et culturels.
- Les valeurs de citoyenneté.
- Les valeurs des droits de l'homme et ses principes universels.

En accord avec ces valeurs, le système éducatif est soumis aux besoins de la société marocaine au niveau économique, social, et culturel, d'un côté, et aux besoins personnels des apprenants de l'autre côté.

D'où notre système, vise les fins suivantes :

Au plan de la société	Au plan personnel de l'apprenant
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enraciner l'identité culturelle marocaine, et la conscience de la diversité, interaction, et de la complémentarité de ses affluents. ✓ L'ouverture sur les acquis et réalisations, culturelles contemporaines (universelles). ✓ Enraciner le sentiment du patriotisme. ✓ Développer la patience au savoir, à la recherche et à la découverte. ✓ La participation à l'évolution technologique. ✓ Développer la conscience des droits et des obligations. ✓ Éducation à la citoyenneté et la pratique de la démocratie. ✓ Avoir l'esprit de la tolérance et l'acceptation des différences. ✓ Inculquer les valeurs contemporaines et de 	<ul style="list-style-type: none"> - La confiance en soi et l'ouverture sur autres. - L'indépendance de la pensée et de la pratique. - L'interaction positive avec l'environnement social à différents niveaux. - Avoir un esprit de responsabilité, et de discipline. - La pratique de la citoyenneté et de la démocratie. - La réalisation de l'esprit et l'adoption de la pensée critique. - Être productible, et rentable.. - Valoriser le travail et la diligence et

modernisation.

- ✓ Maîtrise de communication sous différentes formes et méthodes.
- ✓ L'ouverture sur la formation professionnelle continue.
- ✓ Développement du goût esthétique, et de la production artistique, et de la formation professionnelle dans les domaines des arts et des techniques.
- ✓ Développement des capacités à participer activement dans les champs ouverts soit au niveau local et/ou national.

de persévérance.

- Initiative, l'innovation et la créativité.
- Compétitivité positive.
- La conscience du temps et l'heure comme une valeur fondamentale à l'école et dans la vie.
- Respect de l'environnement naturel et l'engagement positif avec la culture populaire, le patrimoine culturel, et la civilisation marocaine.

Le professeur doit prendre en considération ses valeurs :

- Lors de la préparation de la leçon, et dans la structuration des activités d'apprentissage, ainsi que dans la sélection des ressources didactiques et dans la formation des situations d'évaluations.
- Dans le comportement général dans la classe, l'établissement, et dans l'environnement et pour faciliter l'apprentissage de ses valeurs par l'apprenant, selon les caractéristiques de chaque matière.

2. Le domaine des compétences :

L'apprenant qui arrive au cycle de l'enseignement secondaire collégial sera initialement, prêt à accueillir un bagage cognitif, linguistique et potentiel, lui permettant d'acquérir les différents phénomènes sociaux et culturels dont il peut prendre des décisions. Et réagit positivement avec son environnement local, régional, national et international, en plus d'acquisition des compétences de communication fondamentales, avec la capacité de les employer dans des situations simplifiées. En outre, il possède la capacité d'intégrer, les valeurs (l'initiative, la concurrence positive, le travail en groupe, l'autonomie, la prise de conscience des droits et des devoirs, la communication avec l'environnement, et la sensibilisation aux exigences d'intégration dans d'une manière consciente.

Cette phase dite transitoire d'enseignement assure d'une part le maintien des acquis des apprenants dans l'enseignement primaire et la renforcé, surtout pour ceux qui ont atteint l'âge de la fin de la scolarité obligatoire. Et de l'autre part, il y a concentration sur les domaines de communications, stratégiques, et culturels, et elle donne une grande importance au domaine technologique, vu son besoin ultérieurement au cycle secondaire, aux établissements de formation professionnelle, ou à la vie générale pour ceux qui arrêtent leurs études.

Afin de faciliter l'acquisition et le développement des compétences chez l'apprenant, il faut l'aborder dans une perspective globale de ses composantes, en tenant compte d'une graduation pédagogique dans sa programmation, et l'élaboration de stratégies d'acquisition.

Les compétences qui peuvent être construites dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'éducation et de formation sont :

- **les compétences liées au développement du soi:**
qui visent le développement de la personnalité de l'apprenant comme une fin en soi, et comme un acteur positif en attendant de lui une contribution efficace dans l'amélioration de la société dans tous les domaines.

- **les compétences qui peuvent être investi dans les changements sociaux :**
Qui rendent le système d'éducation et de formation comme un moyen qui répond aux besoins du développement de la communauté dans toutes ses dimensions spirituelles ressources matérielles, intellectuelles
- **- les compétences qui peuvent être utilisé dans les secteurs économiques et sociaux :**
Qui rendent le système d'éducation et de formation comme un moyen qui répond aux qui répond aux besoins d'intégration dans les secteurs productifs et les exigences du développement économique et social.

L'enseignement/apprentissage d'EPS au collège contribue au développement des cinq compétences retenues par la Commission des choix et des Orientations Pédagogiques.

Les compétences	Ses composantes
Les compétences stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mieux connaître leur personnalité et avoir l'occasion d'en parle. ➤ Mieux se situer dans le temps et dans l'espace. ➤ Le positionnement par rapport à l'autrui et aux institutions sociaux (famille, établissement d'enseignement, et la société), et de s'adapter avec et avec à l'environnement en général. ➤ Modifier les attentes, les directions, et les comportements individuels, selon les exigences de l'évolution des connaissances, des esprits et de la société.
Les compétences Communicative	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtrise de la langue arabe et réservé un temps convenable à la langue amazighe et la maîtrise des langues étrangères. ➤ Maîtrise des différents types de communication au sein et en dehors de l'établissement scolaire dans divers domaines d'apprentissage des matières d'enseignement. ➤ Maîtrise des différents types de discours (littéraire, scientifique et technique ...) qui sont échangés dans l'établissement d'enseignement et dans le conteur de la communauté et l'environnement.
Les compétences méthodologiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Méthodologie de réflexion et de développement des pistes mentale. ➤ Méthodologie de travail en et hors classe. ➤ Méthodologie de l'auto-organisation de ses affaires, son temps, ses projet personnels, et ses la gestion de son auto-formation.
Les compétences Culturelles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le côté symbolique associée au développement du bagage culturel de l'apprenant, et d'élargir le champ de ses sensations, son point de vue, et sa vision du monde et de la civilisation humaine en harmonie avec le caractère ouvert avec toutes ses composantes, et de consolider son identité en tant que citoyen Marocain et comme un être en harmonie avec lui-même et avec son environnement et avec le monde. ➤ - Le côté encyclopédique associé à la connaissance en général.
Les compétences technologiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La possibilité de visualiser, dessiner, créer, et de produire de produits techniques. ➤ Maîtrise des techniques d'interprétation, de valorisation d'évaluation, l'étalonnage et la mesure et des normes de contrôle de la qualité et des techniques associées aux attentes et prospective.

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtrise des moyens de travail nécessaires pour le développement de ces produits et de les adaptées aux nouveaux besoins et exigences. ➤ Intégration des valeurs professionnelles et des métiers et celle associés au développement scientifique et technologique en relation avec le système des valeurs culturelles, religieuses, de la citoyenneté et les valeurs des droits de l'homme et ces principes universelles. |
|--|--|

Le professeur doit prévenir les types de compétences, ses formes, et ses les composantes pour les maîtrisées.

3. Le domaine des contenus

Les contenus sont organisés dans cycle secondaire collégial de façon à travailler les caractéristique de l'apprenant jusqu'à la fin de son profilson fil la fin de ce cycle, à partir de :

- On considérant que la connaissance, est une production et une héritéehumains commun.
- Considérant que la connaissance spécifique est une partie intégrante de la connaissance universelle.
- L'adoption d'une approche généralisée, lorsqu'il s'agit de productions des connaissances nationales, dans sa relation avec les productions universelle mais dans le respect de nos supports fondamentaux.
- La richesse, et la diversité de notre culture nationale, locale, et traditionnelle sont des branches des connaissances.
- L'adoption du principe de la complémentarité et de la coordination entre les différents types de savoirs et formes d'expression.
- L'adoption du principe de la continuité et de progression dans la présentation des connaissances de base au fil des cycles d'enseignement.
- Dépasse l'accumulation quantitative desdifférents contenus cognitifs à travers les matières d'enseignement.
- Mettre en évidence le facteur méthodologique et l'aspect critique dans la présentation des matières scolaire.
- Donnez de l'importance aux contenus artistiques.
- La diversification des approches et des méthodes dans la présentation des connaissances.
- Création d'un équilibre entre les connaissances en soi et connaissance fonctionnelle.

Le professeur doit tenir compte de ses contenus face aux apprenants.

B. Caractéristiques de l'apprenant à la fin du cycle collégial :

Caractéristiques liées aux compétences et aux contenus	Caractéristiques en termes de valeurs et de normes sociales
<ul style="list-style-type: none">• la maîtrise de la langue arabe et son utilisation correcte dans les matières scolaires.• maîtrise des langues étrangères et de communiquer avec.• la maîtrise des différents types de discours se déroulant dans l'établissement scolaire.• La capacité d'abstraction et d'affronter les problèmes sportifs et les résoudre.• Connaissance des principes de base des sciences physiques et naturelles.• maîtrise des méthodes de pensée et de travail dans et hors classe.• maîtrise des habiletés techniques, professionnelles, sportives, et artistiques fondamentales en relation avec l'environnement local, et régional.• La capacité d'adaptation des projets personnels liés à la vie scolaire et professionnelle.• posséder des habiletés qui permettent de modifier son comportement et dire son opinion.• Maîtrise d'un patrimoine culturel qui permet à l'apprenant de développer ses sensations, sa vision de lui-même et pour les autres.• La capacité d'utiliser les nouvelles technologies dans différents domaines de son étude et dans le partage des données.	<ul style="list-style-type: none">• L'acquisition des notions essentielles de notre religion selon le besoin de son âge, et de les pratiquer dans sa vie quotidienne.• Avoir le sacrifice pour son pays.• ouverture sur les valeurs de la civilisation contemporaine et de ses réalisations.• Saturation des valeurs des droits de l'homme et des droits et devoirs du citoyen marocain.• savoir-faire l'organisation sociale et administrative au niveau local, régional et national, et les valeurs de la participation active et la responsabilité saturation.• l'ouverture sur la formation professionnelle et les secteurs productifs et d'artisanat.• saturation des valeurs de la participation active dans les affaires locales et nationales et dans les valeurs de responsabilité.• S'accrocher aux différents types d'arts et prendre conscience de l'impact positif de l'activité physique sur une santé durable.

II. Le cadre théorique :

1. Définition de l'éducation physique et sportive :

L'EPS est une matière d'enseignement faisant partie du système éducatif, et intégrée dans tous les niveaux scolaires. Elle contribue, par la pratique des activités physiques et sportives, au développement des capacités chez l'élève, ainsi l'acquisition des habiletés motrices et des connaissances, en vue de lui inculquer des valeurs relatives à la santé et la qualité de vie, et lui permettre d'agir dans l'environnement.

2. Les finalités de l'éducation physique et sportive :

- ✓ L'acquisition des habiletés et le développement des capacités sensori-motrices de base.
- ✓ L'acquisition des connaissances relatives à la santé, la qualité de vie et à l'écologie.
- ✓ L'acquisition des attitudes relatives à l'esprit sportif, à la compétition loyale et les valeurs de l'autonomie et la responsabilité.

3. Les caractéristiques de l'apprenant du cycle secondaire collégial (12 à 15 ans):

- ✓ La croissance physique rapide.
- ✓ La grande consommation d'énergie.
- ✓ L'activité physique instable.
- ✓ La vitesse de la sensation de fatigue.
- ✓ Manque d'énergie dans l'étude et la difficulté à se concentrer.
- ✓ Troubles physiologiques dans l'organisme.
- ✓ La volonté appropriée d'acquérir des attitudes sportives.
- ✓ Perte transitoire de la coordination physique et motrice de l'harmonie.
- ✓ Perte de confiance en soi.
- ✓ La possibilité d'introversion et d'isolement du groupe.
- ✓ Anxiété et de tension et d'instabilité sur un seul état.
- ✓ Maturité et tension sexuelle.
- ✓ N'accepte pas le contrôle des adultes.
- ✓ Confrontation des adultes par le critique et l'agressivité.
- ✓ La recherche de l'affirmation de soi
- ✓ Le désir d'appartenance au groupe.
- ✓ Recherche d'être un leadership.
- ✓ La nécessité de prendre l'initiative.
- ✓ Aspiration à l'indépendance.
- ✓ aime la compétition.

- ✓ Se soutenir vers l'environnement.
- ✓ Le respect des règles du jeu et la sensation des droits et des devoirs
- ✓ Rattachement à famille.

4. Les besoins de l'apprenant du cycle secondaire collégial :

L'apprenant du cycle secondaire collégial a besoin dans cette phase de croissance à :

- ✓ - pratiquer des activités physiques et sportives variés.
- ✓ L'équilibre et la coordination motrice.
- ✓ Évitez la consommation excessive d'énergie.
- ✓ L'attention et les soins, l'acceptation et la protection.
- ✓ Afin de souligner l'affirmation de soi.
- ✓ Communication et création des relations avec l'autrui par l'intermédiaire de la concurrence et la confrontation.
- ✓ Prendre la responsabilité et assume des rôles et des fonctions au sein du groupe.
- ✓ Installer et consolider les prés requis.
- ✓ S'adapter à l'environnement.
- ✓ L'intégration dans le groupe du même niveau et selon son désir.
- ✓ La confiance en soi.
- ✓ Obtenir des résultats pour apparaître sa personnalité.
- ✓ S'adapter aux valeurs sociales
- ✓ Prise de conscience de l'importance de la pratique de l'activité motrice et sportive sur la santé.
- ✓ Mettre l'accent sur le respect des lois.

5. Le profil de sorti de l'apprenant du secondaire collégial spécifique à l'EPS :

L'atteinte d'un niveau de pratique, et l'acquisition des connaissances de bases est en relation avec les activités physiques et sportives par :

- l'impact positif de l'activité motrice sportive durable sur la santé.
- La maîtrise des compétences sportive et techniques de base en relation avec l'environnement local et régional de l'enseignant.
- La maîtrise et l'utilisation correcte des acquis motrices et sportifs dans des situations variées.

6. L'approche par compétence :

6.1- Introduction :

L'approche par compétence englobe les besoins et les fins relatifs au développement social. Elle est en parallèle avec l'évolution mondiale rapide, en vue de créer une société de connaissance, de science et de culture, chose qui nécessite la formation d'un citoyen capable de s'intégrer, de créer et de participer au développement social du pays, en utilisant les compétences culturelles, méthodologiques, communicationnelles et stratégiques.

6.2- Définition de la compétence :

Une compétence se définit comme un système de connaissances conceptuelles, connaissance procédurales et comportementales, organisées en schémas opératoires et qui permettent, à l'intérieur d'une famille de situations, l'identification d'une tâche problème et sa résolution par une action efficace (performance).

7. Les compétences générales de l'EPS :

- ✓ Mobilisation des ressources techniques, motrices et sportives acquises pour la résolution des problèmes dans les différentes situations.
- ✓ Capacité d'analyse, de critique et de questionnement, pour permettre à l'élève de comprendre le domaine des APS.
- ✓ La mobilisation des habiletés et des capacités personnelles, et leur gestion.
- ✓ Procéder à une méthodologie qui permet à l'élève de faire la différence entre la théorie et la pratique, et l'intersection entre les deux pour l'atteinte des objectifs.
- ✓ Capacité d'utiliser les matériels et les moyens de communication et d'expression (corporelle, mimique) et son application pour l'affirmation de soi dans les différentes situations.
- ✓ Etre conscient de la communication au sein du groupe, et l'intérieur d'une activité physique et sportive.
- ✓ Capacité d'utiliser les outils technologiques, pour permettre l'accès aux connaissances relatives au champ du sport.
- ✓ L'utilisation des outils et matériels qui permettent de connaître le domaine culturel de l'acteur.
- ✓ L'acquisition et le développement des capacités sensorielles, motrices, et professionnelles,
- ✓ Le développement des comportements relatifs à l'activité physique et sportive, et la capacité les appliquer dans les différentes activités sportives.
- ✓ L'acquisition des connaissances relatives au patrimoine culturel (provincial, régional, national), et l'ouverture sur les autres cultures à travers la pratique de l'activité physique et sportive.

8. Les compétences spécifiques à l'EPS dans le secondaire :

- ✓ Maîtrise des moyens de communication pour la pratique des activités physiques et sportives.
- ✓ Gestion des ressources et d'énergie corporelle et physique dans l'activité sportive.
- ✓ Exploitation des ressources intrinsèque pour une bonne efficacité dans la performance physique et sportive.
- ✓ Maîtrise des techniques spécifiques pour chaque APS.
- ✓ Acquisition des connaissances et attitudes propre aux APS.
- ✓ L'acquisition et l'utilisation des outils technique et technologique pour une meilleure réalisation sportive.
- ✓ Connaître l'importance de la pratique sportive sur le corps et les avantages du patrimoine culturel qui est en relation avec les APS.

9 Les champs Intervention dans les domaines de l'éducation physique et du sport:

L'enseignement de l'éducation physique et des sports s'organise dans des champs de domaines et dimensions variétés qui s'emboîtent les uns avec les autres et qui sont disposés dans de multiples contextes pour former un espace de compétences (organisés dans des modules) qui contribuent à la préparation d'un citoyen équilibré capable de s'adapter positivement car elles lui offre le potentiel et les connaissances construites en mesure de gagner le défi de formation à tous les niveaux de sa personnalité.

Le programme de l'éducation physique et sportive est basé dans son hiérarchie d'enseignement secondaire collégiale sur trois axes dont chacune est associée à un ensemble de catégories de problèmes:

- i. La conscience et le contrôle de soi se manifeste par des situations stratégiques liées à la condition physique et le maintien de son l'équilibre.
- ii. La conscience, le contrôle de soi et l'adaptation avec l'environnement matériel: qui se manifeste par des situations méthodologique liées à l'efficacité physique, au contrôle de ses mouvements procédurales et à la performance sportive.
- iii. La conscience, le contrôle de soi et l'adaptation avec l'environnement social: qui se manifeste par des situations de communications liées au domaine d'intégration collectif, à la responsabilité et à la communication psychomotrice

III. Le cadre méthodologique :

1. Le projet pédagogique d'établissement :

Le travail de l'équipe pédagogique commence à partir du programme national comme une base principale pour l'enseignement de l'APS, ainsi, le projet pédagogique représente un objet pour l'application de ce travail selon les notions structurel et humaine, afin de démontrer l'importance de la formation et de la relation éducatif entre l'équipe pédagogique et l'établissement.

Cependant le projet pédagogique se prépare selon un plan formatif basé sur les compétences, les capacités et les contenus de la matière cités dans le programme national, ce dernier vise des techniques et des stratégies de travail avec une présentation de la période et les temps d'exécution, ainsi que les techniques d'évaluation. Aussi le plan formatif se ramifie à des modules d'enseignement. Ce qui nous pousse à respecter la continuité et la hiérarchisation de l'apprentissage d'un niveau scolaire à un autre, et la programmation des APS pratiquer dans des meilleures conditions (présence des installations et du matériel principale pour la pratique) avec une détermination des connaissances (cognitifs, motrices, et d'assiduité) qui concerne les APS utilisées lors de l'enseignement de la discipline pour les différents niveaux scolaires.

2. L'enseignement modulaire :

L'enseignement de l'EPS est organisé selon le système modulaire dont on peut définir le module comme unité formatrice vise le contrôle d'une compétence enseignée. Elle s'organise dans des parties en séries entre elle dont chacune cherche à atteindre un objectif formulé. Aussi elle insiste sur la position de l'enseignement et les formes d'évaluation.

Alors, le module est formé par trois cycles d'enseignement apprentissage dont chacun englobe 10 à 12 séances parmi lesquelles une est considéré pour l'enseignement des connaissances théoriques qui concerne l'activité.

Cependant les modules de chaque niveau s'englobent dans un objectif terminal d'intégration pour garder une unité de formation de chaque niveau d'enseignement. Cet objectif représente une grande compétence qui englobe l'ensemble des compétences ou l'ensemble des connaissances (cognitifs, motrice et socio affectif.) sous forme des principales acquises de l'année scolaire et qui détermine les critères de profil de sortie visé à la fin de l'année par des projets d'enseignement réalisés.

3. Les modules et les compétences par niveau scolaire :

3.1 Première année collégiale :

Modules du niveau scolaire	Module 1	Module 2
		Coordination motrice et condition physique
Compétence spécifique Pour chaque module	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration, l'attention et le contrôle des émotions. • Participer à des activités physiques et sportives en harmonie avec l'environnement. • Respecter les règles du jeu et les décisions de l'arbitre. • Surmonter la honte et l'embarras lors d'une performance en face de l'autre. • Participer aux activités de confrontation et de coopération et assumer des rôles différents au sein du groupe. • Développer l'esprit sportif: (le désir de gagner, d'accepter la défaite, respect de l'adversaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Assimiler les objectifs visés et connaître les critères de réussite des différentes APSA. • Employer les techniques de bases des activités physiques et sportives. • L'Observation et l'extraction des conclusions. • Percevoir l'impact de l'activité motrice et de l'effort physique sur le corps en relation avec l'environnement.
OTI	l'élève la 1ere année doit acquérir une motricité correcte lui permettant de s'adapter aux exigences des situations (forme et rythme) et s'intégrer dans le groupe.	

3.2 Deuxième année collégiale :

Modules du niveau scolaire	Module 1	Module 2
		adaptation des réponses motrices en fonction des changements des situations.
Compétence spécifique Pour chaque module	<ul style="list-style-type: none"> • La Maîtrise des techniques de base et des situations tactiques simple. • Comprendre l'importance de la préparation de l'organisme à l'effort physique et son retour au calme. • Connaissance des principes fondamentaux de prévention et de sécurité dans la pratique des activités physiques et sportives. • Faire le lien entre les sensations proprioceptives et extéroceptives lors de la pratique des APS • exécution de différents rôles au sein 	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire dans une pratique physique et culturelle au sein et hors de l'école. • Participer à l'élaboration des stratégies collectives et les démarches concernant la coopération collective. • L'application des règles du jeu et le respect des décisions de l'arbitre.

	du groupe (organisation, formation, arbitrage...).	<ul style="list-style-type: none"> • Réagir positivement aux contraintes naturelles et aux caractéristiques des moyens didactiques.
OTI	l'élève de la 2ème année doit pouvoir ajuster l'énergie physique et la maîtriser et fournir l'effort et l'orienter pour effectuer des réalisations coordonnées et organisées, et s'accoutumer à commander et à être commandé pour réaliser différents rôles.	

3.3 Troisième année collégiale :

Modules du niveau scolaire	Module 1	Module 2
	gestion des ressources personnelles en fonction de l'effort demandé	mobilisation des ressources individuelles pour renforcer le projet du groupe
Compétence spécifique Pour chaque module	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption et l'utilisation des connaissances techniques, tactiques et procédurale de la motricité acquis dans le but d'atteindre un bon rendement de manière efficace. • Réagir positivement aux contraintes naturelles et aux caractéristiques des moyens didactiques. envi d'appliquer les acquis dans différentes situations. • L'emploi correct des principes de base de prévention et de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser, Evaluer et recueillir les résultats individuels • Faire de l'effort et prendre l'envi de s'entraîner. • La coopération et la collaboration à travers des situations d'enseignement et la recherche de solutions collectives. • Soient responsable et prendre des rôles différents au sein du groupe.
OTI	l'élève de la 3ème année doit pouvoir ajuster les éléments de l'acte moteur et l'adaptation aux différentes situations en fonction de ses exigences organisationnelles et réglementaires, et s'exercer sur la pratique des droits et devoirs pour réaliser un projet sportif individuel ou collectif.	

4. Le cycle d'enseignement :

4.1- définition du cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement est l'ensemble des séances d'une activité physique et sportive qui s'organise dans des parties en séries déterminé par le module à partir du programme national de l'enseignement de la matière.

Aussi la séance présente une unité formatrice qui vise un objectif reformulé (ensemble des consignes complexe) afin de répondre à une situation des situations problèmes qui forme la compétence visée.

4.2- projet du cycle :

Un projet de cycle vise la programmation et la réalisation des objectifs qui concerne la compétence recherchée à partir du test d'observation.

4.3- Fiche de préparation du projet de cycle :

Voir la page 24

4.4- Les composantes d'un cycle d'enseignement :

Un cycle d'enseignement se compose de :

4.4.1 La séance d'observation ou l'évaluation diagnostique :

Cette séance vise l'analyse des capacités et des possibilités des élèves, ainsi que leurs niveaux de pratique dans l'activité sportive utilisée (à partir des situations éducatives précises) afin de déterminer les objectifs des séances formatives visées par le cycle pédagogique.

Cependant il faut préparer une fiche d'observation qui comprend des critères fiable et objectif dont elles permettent de juger et de prendre des décisions afin de créer des objectifs sur les quelles se base le projet du cycle.

4.4.2 Les séances d'enseignements apprentissages et l'évaluation formative :

Chaque séance vise l'évolution des possibilités, des capacités physiques et sportives, et des connaissances cognitives des élèves à partir des situations problèmes dont leurs solutions permette la formation et la création des nouvelles connaissances qui vont en parallèle avec les objectifs proposé dans le projet de cycle. Et pour que l'apprentissage sera réussis l'enseignant fasse des évaluations formatives continu lors des séances d'apprentissage pour corriger et diminuer les difficultés grâce aux feed-back et aux problèmes rencontré par les élèves.

4.4.3 Séance de l'évaluation sommative :

C'est la séance finale du cycle elle s'intéresse à évaluer le produit finale appris qui présentes le résultat des apprentissages. Dont, le but est d'avoir le degré de réussite des objectifs proposés afin d'avoir une décision éducatif et distribuer une note aux élèves selon la grille de notation.

5. La fiche de préparation de la séance :

Voir la page 26

6. L'évaluation et la notation :

6.1. L'évaluation éducative :

Cette application passe tout le temps de l'opération éducative car elle présente un moyen d'aide de l'individu pour la correction et pour détecter les résultats du processus enseignement apprentissage afin d'avoir le produit visé. Donc c'est une opération de protection.

6.2. La notation :

C'est une opération qui vise l'attribution d'une valeur quantitative sur les habiletés, les connaissances, et les situations réussites par l'élève, afin de la traduire à une note numérique lors d'une activité sportive déterminée, en s'appuyant sur la grille principale de notation.

IV. Le cadre organisationnel :

Ce cadre traite quelques cotés organisationnels de l'enseignement de l'éducation physique et sportive pour assurer l'efficacité, la qualité et le rendement de l'enseignement apprentissage en particulier et l'acte pédagogique en général.

1. L'équipe pédagogique d'établissement :

L'unité pédagogique se compose des enseignants d'EPS qui travaillent au sein de l'établissement dont leurs missions sont :

- ✓ La préparation, la réalisation, l'opérationnalisation et l'évaluation Des deux projets pédagogiques et d'EPS spécifiques à ces derniers tous en consultant et en coordonnant avec l'administration et l'inspecteur de la matière.
Collecte de tous les documents spécifiques à la matière Classement, conservation et documentation des documents spécifiques à la matière (projet pédagogique et d'EPS, les fiches, les cycles et les affichages etc....).
Protection des outils et du matériel sportif : Pour que cette mission soit bien accomplie il faut que chaque membre de l'unité assume une part de la responsabilité selon ses propres compétences et ses spécialités.

2. Le coordonnateur :

L'équipe pédagogique responsabilise un enseignant pour la coordination, à condition qu'il soit compétent, dynamique, l'expérience professionnelle, parmi ses rôles :

- ✓ Établir des liaisons entre l'unité pédagogique le staff administratif et le comité de l'encadrement éducatif.
- ✓ Il étudie les besoins et outils didactiques de chaque année.
- ✓ La préparation et la réalisation des deux projets (pédagogique, d'EPS) par la participation de tous les membres de l'unité pédagogique.
- ✓ La réalisation des projets et des missions éducatives et sportive.
- ✓ Représentant de l'unité pédagogique dans le conseil interne et tous les réunions.
La notation des rapports des rapports de différentes réunions, et la diffusion d'informations et des résultats à tous les membres l'unité dans le cadre de la communication et de l'information.

NB : la mission de la coordination nécessite la diminution des nombres de séances de l'enseignant coordinateur en 2h par semaine.

3. Les documents pédagogiques :

C'est un support essentiel aux différents gens concernés par l'acte enseignement apprentissage et par le système éducatif c'est le support réel pour un enseignement organisé, clair et finalisé.

3.1. Pour l'unité pédagogique de l'établissement :

Ces documents se composent de :

- ✓ Les orientations pédagogiques et les programmes spécifiques à la matière.
- ✓ Une copie des deux projets pédagogiques et d'EPS.
- ✓ Les fiches et les fiches spécifiques à la matière.

3.2. Pour l'enseignant : Ces documents se composent de :

- ✓ Les orientations pédagogiques et les programmes spécifiques à la matière.
- ✓ Une copie des deux projets pédagogiques et d'EPS.
- ✓ Les cahiers de préparations de textes les fiches d'observation et d'évaluation et les résultats et les rapports des réunions.

3.3 Pour l'enseignant coordinateur :

En ajoutant aux documents spécifiques à l'enseignant :

- ✓ Cahier de recueil d'informations sur les outils, le matériel et l'installation sportive.
- ✓ Dossier spécifique à l'association sportive scolaire.
- ✓ Dossier pour la documentation des programmes, des résultats et des rapports des réunions.

3.4 Pour l'élève :

Un cahier d'EPS.

V. L'association sportive scolaire :

Les séances d'ASS est une continuité des séances d'EPS, même si ces séances ne sont pas considérés comme un champ pour continuer le programme d'EPS mais elle reste toujours dans le cadre des objectifs soulignés à cette matière, par l'ouverture sur le patrimoine culturel et l'appropriation des compétences et des connaissances pour le développement personnel et la spécificité dans le domaine des activités sportives

Elle constitue un champ pour développer les compétences sportives et l'éducation nationale pour construire une culture sportive réelle ce qui nécessite la participation des élèves, et leur faire assumer la responsabilité dans l'organisation sur les activités de l'association au sein de l'établissement (organisation, arbitrage, encadrement et entraînement)

Le dynamisme qui se fait au sein de l'établissement c'est lui qui donne la force aux activités physique il participe à :

-L'amélioration de la qualité de vie au sein de l'établissement

-La préparation et la participation aux différents stades du programme nationale de l'activité et les résultats obtenus

Elle participe aussi dans le développement des APS en donnant la chance aux élèves qui ont des qualités sportive et de créativité pour faire participer au développement de l'établissement.

1. Objectif de l'ASS :

L'ASS vise à :

- Développer l'activité physique au sein de l'établissement.
- Définir les buts et les avantages des activités sportives scolaires.
- Développement de l'esprit de travail en groupe chez les élèves pour leur participation aux différentes activités.
- Faire aimer aux élèves la pratique sportive, et leurs préparer à gérer et organiser leur temps pour pratiquer les activités physiques.
- Donner l'occasion à un grand nombre d'élèves pour pratiquer les activités physiques et sportives et découvrir les doués entre eux pour les orienter et faire émerger les talents dans quelques activités.
- Choisir des éléments capables de présenter l'établissement dans différentes manifestations sportives.
- Former et développer l'esprit sportif sain basé sur la compétition loyale.
- Donner l'opportunité d'intégration et de coopération avec d'autres élèves sur le plan régional, national, ou international.

2. Sport de masse et sport d'élite :

1.1 Activité du sport de masse :

Les activités sportives de masse au sein des établissements scolaire sous la direction et la responsabilité du bureau de l'association sportive de l'établissement avec un encadrement des professeurs de l'éducation physique et sportive, suivi d'un programme manuel qui va avec les potentialités humaine et matérielle disponible à l'établissement

Elle vise l'intégration et la participation du plus grand nombre des élèves de l'établissement pour une pratique sportive finalisé et responsable pour leur donner la chance de montrer leurs talents et leurs qualités sportives et en plus leurs inculquer l'esprit de citoyenneté et le travail par groupe.

Pour qu'il ait une grande participation de la part des élèves l'équipe pédagogique mobilise les procédures suivantes :

Faire les statistiques des classes bénéficiant des séances de l'association sportive scolaire (après-midi du vendredi) et l'élaboration du projet d'un projet spécifique au sport de masse par la mise en place d'un programme manuel pour le championnat de l'établissement dans différentes activités utilisées.

Distribution des rôles entre les membres de l'équipe pédagogique en fonction de leur choix et leurs spécialités.

Consacré une part du budget pour la distribution des prix sur les élèves et les classes gagnantes.

Les activités sportives de masse se considèrent comme un moyen pour faire apprendre aux élèves la notion de responsabilité par l'organisation des tournois entre les classes de l'établissement, l'arbitrage des matchs, et l'encadrement des équipes.

1.2 Activité du sport d'élite :

Les séances des sports de masse se considèrent comme la base des sports d'élite parce qu'on fait choisir des bons éléments parmi les élèves qui ont montré de bonnes

Habilités motrices. Pour la formation des équipes de l'établissement le choix se fait par l'équipe pédagogique en fonction de la spécialité de chacun

Pour le suivi de ces équipes il faut tenir en compte les paramètres suivants :

La préparation et l'opérationnalisation du projet d'EPS spécifique aux activités sportives d'élite (une copie se transfère à l'inspection nationale de l'EPS).
Création de conditions favorables.

La préparation des séances d'entraînement dans le cahier spécifique à l'association sportive scolaire.

La participation effective aux différentes compétitions programmées dans le programme régional du sport scolaire.

3. Le projet sportif de l'établissement :

La préparation du projet sportif de l'établissement se fait par le bureau de l'association sportive scolaire en coordination avec le comité responsable de la direction éducative en tenant compte des paramètres suivants :

- Faire les statistiques humaines et matérielles disponibles dans l'établissement (Installation et outil sportif, nombre des enseignants et des élèves, et les statistiques des classes bénéficiant des séances d'ASS...).
- Détermination du programme sportif de l'établissement par :
 - L'organisation du sport de masse et la planification du programme annuel du championnat interclasses.
 - L'organisation et la planification du programme d'entraînement et celui des compétitions sportives d'élite et le choix des encadreurs pour chaque sélection.
- Évaluation du projet sportif à la fin de l'année scolaire.

VI. Le programme national d'enseignement :

	1ère AC	2ème AC	3ème AC
MODULES	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination motrice et condition physique. - Exploitation de l'espace dans toutes ses dimensions 	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des réponses motrices en fonction des changements des situations. - Interaction positive avec les contraintes du milieu naturel et l'engagement effectif dans des stratégies collectives 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des ressources personnelles en fonction de l'effort demandé - Mobilisation des ressources individuelles pour renforcer le projet du groupe
OBJECTIF TERMINAL D'INTEGRATION	L'élève la 1ere année doit acquérir une motricité correcte lui permettant de s'adapter aux exigences des situations (forme et rythme) et s'intégrer dans le groupe.	L'élève de la 2eme année doit pouvoir ajuster l'énergie physique et la maîtriser et fournir l'effort et l'orienter pour effectuer des réalisations coordonnées et organisées, et s'accoutumer à commander et à être commandé pour réaliser différents rôles.	L'élève de la 3eme année doit pouvoir ajuster les éléments de l'acte moteur et l'adaptation aux différentes situations en fonction de ses exigences organisationnelles et réglementaires, et s'exercer sur la pratique des droits et devoirs pour réaliser un projet sportif individuel ou collectif.
SPORTS COLLECTIFS Marquage-démarquage	L'élève la 1ere année doit pouvoir conserver la balle et participer au jeu collectif pour gagner la rencontre.	L'élève de la 2eme année doit pouvoir gagner la rencontre par la réalisation de déplacements variés pour une progression avec la balle Et un change ment de rôle en fonction des situations	L'élève de la 3eme année doit pouvoir participer dans la réalisation du projet collectif basé sur le passage rapide et adéquat de l'attaque à la défense pour gagner la rencontre.
ATHLETISME	L'élève de 1ere année doit pouvoir organiser les mouvements du corps et adapter les efforts pour construire de nouveaux repères afin de réaliser des performances individuelles et collectives générales et correctes.	L'élève de 2eme année doit pouvoir organiser les mouvements du corps et adapter les efforts pour consolider les habiletés et améliorer un niveau de performance.	L'élève de 3eme année doit pouvoir gérer l'effort physique pour réaliser des prestations correctes et efficaces suivant ses exigences organisationnelles et réglementaires et réaliser un niveau de performance individuel et collectif. basé sur le passage rapide et adéquat de l'attaque à la défense pour gagner la rencontre.

	1ère AC	2ème AC	3ème AC
GYMNASTIQUE	L'élève de 1ere année doit pouvoir se confirmer et s'adapter a des mouvements inhabituelles pour réaliser un enchaînement simples d'éléments gymniques devant le groupe classe, compose de : 3A 2B 0C	L'élève de 2eme année doit pouvoir maîtriser, organiser son corps et prendre le risque pour présenter un enchaînement gymnique varie en éléments et en rythme devant le groupe classe. compose de : 3A 2B 1C	L'élève de 3eme année doit pouvoir concevoir et réaliser un projet individuel sous forme sous forme d'enchaînement d'éléments gymniques devant le groupe classe, comprendre, expliquer et développer ses composantes en fonction de ses exigences organisationnelles techniques et réglementaires compose de : 2A 4B 1C.
SPORTS COLLECTIFS De renvoi	Rechercher le gain de la rencontre par un déplacement et un placement adéquats pour défendre son camp et renvoyer la balle vers le camp adverse.	Rechercher le gain de la rencontre par un déplacement et un placement adéquats pour un renvoi indirect de la balle vers le camp adverse et gagner le point.	Rechercher le gain de la rencontre par une défense de terrain et l'orientation de la balle vers la zone avant, avant de la renvoyer.

VII. Références

Fiche de projet du cycle:

Grille d'évaluation générale

Fiche de préparation d'une séance :

Grille d'évaluation d'Athlétisme

Éléments gymniques selon la difficulté :

VIII. Bibliographie

- ❖ النسخة العربية للتوجيهات التربوية لمادة التربية البدنية بالسلك الثانوي الإعدادي 2009.
- ❖ المذكرة 189 بتاريخ 13 دجنبر 2010 المؤطرة لإجراء فروض المراقبة المستمرة بالسلك الثانوي الإعدادي.
- ❖ les étapes d'élaboration du projet pédagogique de l'EPS à la lumière des OP 2009. Proposition et illustration d'une démarche pour construire un contenu d'enseignement modulaire. (Intervenant Mr SERHIR el houssine)

1. Fiche de projet du cycle:**Projet du cycles**

Module :		Famille d'APS	APS support	Niveau scolaire
Objectif terminal d'intégration				
Compétences visées				
Objectif terminal du cycle				
Acquisitions Attendues sur le plan	procédural	conceptuel	comportemental	
Séquences et objectifs	Séances	Objectifs		bilans des séquences
	01			
	02			
	03			
	04			
	05			
	06			
	07			
	08			
	09			
	10			
	11			
	12			
Situation de référence				

grille d'évaluation

2. Grille d'évaluation générale

	Activités physiques	Critères de l'évaluation		définition	Outils utilisés	Notation		
						IAC	2AC	3AC
Connaissances procédurales	athlétisme	Habilité motrice		produit	Chronomètre Décamètre	06	06	06
		Comportement moteur		performance		08	07	06
	Sports collectifs	Capacité sportive et habileté motrice	individuelles	produit du comportement physique	Grille d'observation	06	06	06
			collectives			08	07	06
	gymnastique	Capacité sportive et habileté motrice		Produit du comportement physique	Grille d'observation	14	13	12
Connaissances conceptuelles	Toutes les activités support	<ul style="list-style-type: none"> - concept et les termes relatifs à l'activité support - règlement de l'activité - connaissance scientifiques et physiologiques spécifiques à l'échauffement et l'entraînement 		Connaissances conceptuelles et terminologie relatifs à l'APS support	Questions et réponses orale et écrit	03	03	03
		-Participation effective dans l'APS -le comportement au sein du groupe -l'autonomie La responsabilité de l'arbitrage, d'entraînement etc.		<ul style="list-style-type: none"> - l'absence, tenu arbitrage, organisation - respect d'autrui et des règles du Groupe 	Observation directe de l'élèves le long du cycle d'apprentissage	03	04	05
Connaissances comportementales								

3. Fiche de préparation d'une séance :

Fiche de préparation

<u>modules d'enseignement:</u>		Famille d'APS	APS support	Niveau scolaire	NO séance	Nbre d'élèves	matériels
Objectif terminal d'intégration)							
Compétences visée à partir du module							
Objectif terminal du cycle) OTC							
objectif de la séquence							
objectif de la séance							
Étapes	Durée	Contenu					Critères de Réussite et Consignes
		But	critères et conditions de réalisation				
<i>initial</i>	10	Prise en mains					
	15	Mise en train					
<i>Fondamentale</i>	35		Déroulement :				
	À 45		Variables :				
<i>Finale</i>	5 à 10	Retour au calme					Feed-back
<i>Evaluation</i>							

4. Grille d'évaluation d'Athlétisme

الملحق رقم 2 : سلم تنقيط ألعاب القوى

Note/06	<u>1ere année collège / GARCONS</u>						<u>1ere année collège / FILLES</u>					
	1000m	Lancer de poids (4 kg)	Course de vitesse (80m)	Triple saut	Saut en longueur	Saut en hauteur	600m	Lancer de poids (3 kg)	Course de vitesse (60m)	Triple saut	Saut en longueur	Saut en hauteur
	en mn	en cm	en sec	en cm	en m	en cm	en mn	en cm	en sec	en cm	en m	en cm
6.00	3.40	809	10.06	960	3.9	125	2.17	724	8.9	775	3.44	105
5.70	3.48	764	11	925	3.75	120	2.25	684	9.2	740	3.3	100
5.40	3.56	719	11.4	890	3.6	115	2.33	644	9.5	705	3.16	95
5.10	4.04	674	11.8	855	3.45	110	2.41	604	9.8	670	3.02	90
4.80	4.12	629	12.2	820	3.3	105	2.49	564	10.1	635	2.88	85
4.50	4.20	584	12.7	785	3.15	100	2.57	524	10.4	600	2.74	80
4.20	4.28	539	13.1	750	3	95	3.05	484	10.7	565	2.6	75
3.90	4.36	494	13.5	715	2.85	90	3.13	444	11	530	2.46	70
3.60	4.44	454	13.9	690	2.7	86.5	3.21	409	11.3	505	2.32	67
3.30	4.52	414	14.3	665	2.55	83	3.29	374	11.6	480	2.18	64
3.00	5.00	374	14.8	640	2.4	79.5	3.37	339	11.9	455	2.04	61
2.70	5.08	354	15.2	615	2.25	76	3.45	314	12.2	430	1.9	58
2.40	5.16	334	15.6	590	2.1	72.5	3.53	289	12.5	405	1.76	55
2.10	5.24	314	16	565	1.95	69	4.01	264	12.8	380	1.62	52
1.80	5.32	294	16.4	540	1.8	65.5	4.09	239	13.1	355	1.48	49
1.50	5.40	274	16.8	515	1.65	62	4.17	214	13.4	330	1.34	46
1.20	5.48	254	17.3	490	1.5	58.5	4.25	189	13.7	305	1.2	43
0.90	5.56	234	17.7	465	1.35	55	4.33	164	14	280	1.06	40
0.60	6.04	214	18.1	440	1.2	51.5	4.41	139	14.3	255	0.92	37
0.30	6.12	194	18.5	415	1.05	48	4.49	114	14.6	230	0.78	34



مديرية التفويج وتنظيم الحياة المدرسية والتكوينات المشتركة بين الأكاديميات - المركز الوطني للتفويج والامتحانات
البريد الإلكتروني: enp@men.gov.ma - 037714153/52 - 037714437/08/09

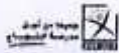
Note / 06	<u>2eme année collège / GARCONS</u>						<u>2eme année collège / FILLES</u>					
	1000m	Lancer de poids (4 kg)	Course de vitesse (80m)	Triple saut	Saut en longueur	Saut en hauteur	600m	Lancer de poids (3 kg)	Course de vitesse (60m)	Triple saut	Saut en longueur	Saut en hauteur
	en mn	en cm	en sec	en cm	en m	en cm	en mn	en cm	en sec	en cm	en m	en cm
6.00	3.38	871	10.6	965	4.17	130	2.15	749	8.8	786	3.34	110
5.70	3.46	821	11	930	4.02	125	2.23	709	9.1	751	3.2	105
5.40	3.54	771	11.4	895	3.87	120	2.31	669	9.4	716	3.06	100
5.10	4.02	721	11.8	860	3.72	115	2.39	629	9.7	681	2.92	95
4.80	4.1	671	12.2	825	3.57	110	2.47	589	10	646	2.78	90
4.50	4.18	621	12.7	790	3.42	105	2.55	549	10.3	611	2.64	85
4.20	4.26	571	13.1	755	3.27	100	3.03	509	10.6	576	2.5	80
3.90	4.34	521	13.5	720	3.12	95	3.11	469	10.9	541	2.36	75
3.60	4.42	481	13.9	695	2.97	91.5	3.19	434	11.2	516	2.22	72
3.30	4.5	441	14.3	670	2.82	88	3.27	399	11.5	491	2.08	69
3.00	4.58	401	14.8	645	2.67	84.5	3.35	364	11.8	466	1.94	66
2.70	5.06	381	15.2	620	2.52	81	3.43	339	12.1	441	1.8	63
2.40	5.14	361	15.6	595	2.37	77.5	3.51	314	12.4	416	1.66	60
2.10	5.22	341	16	570	2.22	74	3.59	289	12.7	391	1.52	57
1.80	5.3	321	16.4	545	2.07	70.5	4.07	264	13.0	366	1.38	54
1.50	5.38	301	16.8	520	1.92	67	4.15	239	13.3	341	1.24	51
1.20	5.46	281	17.3	495	1.77	63.5	4.23	214	13.6	316	1.1	48
0.90	5.54	261	17.7	470	1.62	60	4.31	189	13.9	291	0.96	45
0.60	6.02	241	18.1	445	1.47	56.5	4.39	164	14.2	266	0.82	42
0.30	6.1	221	18.5	420	1.32	53	4.47	139	14.5	241	0.68	39



9/15

مديرية لتقويم وتنظيم الحياة المدرسية والتكوينات المشتركة بين الأكاديميات-المركز الوطني للتقويم والامتحانات
البريد الإلكتروني: ene@mcen.gov.tn : 037714153/52 : 037714137/08/09

Note/06	<i>3eme année collège / GARCONS</i>						<i>3eme année collège / FILLES</i>					
	1000m	Lancer de poids (4 kg)	Course de vitesse (80m)	Triple saut	Saut en longueur	Saut en hauteur	600m	Lancer de poids (3 kg)	Course de vitesse (60m)	Triple saut	Saut en longueur	Saut en hauteur
	en mn	en cm	en sec	en cm	en m	en cm	en mn	en cm	en sec	en cm	en m	en cm
6.00	3.23	958	10.1	972	4.34	135	2.14	755	8.8	805	3.43	115
5.70	3.31	908	10.6	937	4.19	130	2.22	720	9.1	770	3.29	110
5.40	3.39	858	11	902	4.04	125	2.3	685	9.4	735	3.15	105
5.10	3.47	808	11.4	867	3.89	120	2.38	650	9.7	700	3.01	100
4.80	3.55	758	11.8	832	3.74	115	2.46	615	10	665	2.87	95
4.50	4.03	708	12.2	797	3.59	110	2.54	580	10.3	630	2.73	90
4.20	4.11	658	12.6	762	3.44	105	3.02	545	10.6	595	2.59	85
3.90	4.19	608	13	727	3.29	100	3.1	510	10.9	560	2.45	80
3.60	4.27	568	13.4	702	3.14	96.5	3.18	475	11.2	535	2.31	77
3.30	4.35	528	13.8	677	2.99	93	3.26	440	11.5	510	2.17	74
3.00	4.43	488	14.2	652	2.84	89.5	3.34	405	11.8	485	2.03	71
2.70	4.51	468	14.6	627	2.69	86	3.42	380	12.1	460	1.89	68
2.40	4.59	448	15	602	2.54	82.5	3.5	355	12.4	435	1.75	65
2.10	5.07	428	15.4	577	2.39	79	3.58	330	12.7	410	1.61	62
1.80	5.15	408	15.9	552	2.24	75.5	4.06	305	13.0	385	1.47	59
1.50	5.23	388	16.3	527	2.09	72	4.14	280	13.3	360	1.33	56
1.20	5.31	368	16.7	502	1.94	68.5	4.22	255	13.6	335	1.19	53
0.90	5.39	348	17.1	477	1.79	65	4.3	230	13.9	310	1.05	50
0.60	5.47	328	17.5	452	1.64	61.5	4.38	205	14.2	285	0.91	47
0.30	5.55	308	17.9	427	1.49	58	4.46	180	14.5	260	0.77	44



مديرية التكوين وتنظيم الحياة المدرسية والتكوينات المشتركة بين الأكاديميات - المركز الوطني للتقويم والامتحانات
 البريد الإلكتروني: mcnc@mce.gov.ma : 037714453/52 : 037714437/00/09

5. Éléments gymniques selon la difficulté :

الملحق رقم 3

La notation en gymnastique se fait sur la base de :

		1ere A. C	2eme A. C	3ème A.C
Difficultés		6	6	6
Composition	Exigences spécifiques	1.50	1.50	1.50
	Qualité d'enchaînement	4.50	3.50	2.50
Exécution		2	2	2
Note finale (connaissances procédurales)		14	13	12

1) La difficulté (voir tableau ci-dessous = 6 points) :

1AC : 3A 2B 0C ($3 \times 1 + 2 \times 1.5 = 6$ points)

2AC : 3A 2B 1C ($3 \times 0.75 + 2 \times 1 + 1 \times 1.75 = 6$ points)

3AC : 2A 4B 1C ($2 \times 0.5 + 4 \times 0.75 + 1 \times 2 = 6$ points)

Lorsqu'une difficulté est manquante, elle peut être partiellement remplacée par une difficulté inférieure (dans ce cas, elle vaut 0.25points).
Une difficulté supérieure peut remplacer une difficulté inférieure

2) La composition:

a – exigences spécifiques (1,5 point)

L'élève doit choisir trois familles différentes parmi les huit figurants sur le tableau des difficultés. Pour chaque famille présentée il obtient 0.5 point.

b- enchaînement (variable suivant le niveau scolaire)

L'élève doit réaliser un enchaînement d'éléments gymniques dans une suite logique et harmonieuse : agencement des éléments, rythme, amplitude et aisance

3) L'exécution (2points):

L'exécution peut être notée suite à une appréciation analytique ou globale:

Appréciation analytique : Petite faute = 0.1 point
Faute moyenne = 0.2 point
Faute grossière = 0.3 point
Chute = 0.5 point

Le cumul des déductions est retranché de la note maximale d'exécution.

Appréciation globale :

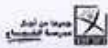
Parfaite exécution = 1/1 de la note maximale d'exécution (Pas de fautes d'exécution);

Bonne exécution = 3/4 de la note maximale d'exécution (Très peu de fautes d'exécution);

Exécution moyenne = 1/2 de la note maximale d'exécution (Quelques fautes d'exécution);

Exécution faible = 1/4 de la note maximale d'exécution (Beaucoup de fautes d'exécution);

Très faible exécution = 0. (Beaucoup de fautes d'exécution et de chutes).



11/15











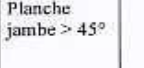

مديرية التكوين وتنظيم الحياة المدرسية والتكوينات المشتركة بين الأكاديميات - المركز الوطني للتكوين والاستحداث
البريد الإلكتروني: ene@men.gov.ma : 037714153/52 : 037714137/08/09

EL HADDADI ABDERRAHMANE

Tableau des difficultés par famille

		3eme AC →	0,50	0,75	2,00	
		2eme AC →	0,75	1,00	1,75	
		1ere AC →	1,00	1,50		
Familles ou catégories et définitions	Cellules ou sous-catégories	A	B	C	D	E
Roulements <i>Type roulade avant. De larges superficies du corps sont en contact progressif avec le sol.</i>	Avant	*Groupé 	*Jambes écartées 	 *Jambes serrées tendues	*Elevé corps carpé	 *Elevé corps tendu
	Arrière	*Groupé 	*Jambes écartées tendues 	*A l'appui semi renversé jambes serrées tendues 	*A l'appui proche de l'ATR	*A l'appui en passant par l'ATR
	Latéral (Départ et retour à genoux)	*Groupé	*Jambes écartées tendues	*Jambes écartées tendues et ½ T		
Renversements <i>Type roue, saut de mains, etc. Passage de l'appui podal à l'appui manuel ou céphalique et retour à l'appui podal.</i>	Simple	*Poirier (élévation jambes pliées). *Chandelle *Placement du dos jambes pliées	*Placement du dos jambes tendues * ATR à la station debout 	*Poirier (élévation jambes tendues) *ATR ¼ de valse *ATR roulade avant	* Du Poirier à l'ATR jambes pliées *ATR ½ valse	*Du Poirier à l'ATR jambes tendues. *ATR valse (1/1)
	Avant		*ATR pont avant	*Souplesse avant 	*Saut de mains *Saut de tête *Saut de nuque	*Flic avant
	Arrière		*Pont arrière départ debout	*Pont arrière à la station debout	*Souplesse arrière 1 jambe 	*Flic flac (avec ou sans tapis de chute)







	Latéral		*Roue 	*Roue d'une main *Rondade extension 	*Roue arabe *Roue sautée	
<p>Rotations Type salto avant, arrière, latéral, pirouette, etc. L'exercice commence en appui podal et finit en appui podal après une rotation sans autre appui. Les salti ne ne doivent être réalisés qu'en présence de conditions de sécurité appropriées.</p>	Avant			*Salto avant avec tremplin et tapis de chute 	*Salto avant avec tapis de chute 	*Salto avant 
	Arrière			*Salto arrière avec tremplin, tapis de chute et aide 	*Salto arrière avec tremplin, tapis de chute et parade 	*Salto arrière avec ou sans tremplin et tapis de chute 
	Latérale				*Roue sans mains avec tremplin	*Roue sans mains
	Longitudinale	½ pirouette	Course ½ pirouette	Pirouette	Course et pirouette	Course et 1,5 pirouette
	Appui podal	Planche écrasée 	Planche jambe horizontale 	Planche latérale	Planche jambe > 45° 	Y 
Appui manuel	*Equerre jambes jointes	*Equerre jambes écartées (bras entre les jambes)		*Equerre renversée jambes écartées	ATR tenue 2"	






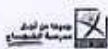
13/15

مديرية للتكوين وتنظيم الحياة المدرسية والتكوينات المشتركة بين الأكاديميات - المركز الوطني للتقويم والامتحانات
البريد الإلكتروني: rap@mcen.gov.qa : 037711153/52 : 037711137/08/09

une ou plusieurs parties du corps	Appuis quadrupédiques	*Appui ventral à l'appui facial	*Appui facial et 1/2 t à l'appui dorsal 	*Appui ventral répulsion 1/2 t à l'appui dorsal	*Appui ventral répulsion 1/1 t à l'appui facial 	*Debout chute faciale et répulsion 1/1 t à l'appui facial
	Autres formes	*Equilibre fessier jambes pliées	*Equilibre fessier jambes tendues			*Appui mains et 1 pieds, la jambe libre est verticale
Mouvement de Force Type ATR en force, etc. Divers passages de l'appui quadrupédique à l'ATR, au poirier, etc. Le passage d'une position à l'autre se fait lentement et en force.		*Monter au poirier lentement jambes pliées	*Monter au poirier lentement jambes tendues	*Monter à l'ATR lentement bras et jambes pliés	*Monter à l'ATR lentement bras pliés et jambes tendues	*Monter à l'ATR lentement bras et jambes tendus
Mouvement de souplesse Type écrasement facial, grand écart, etc. Tout mouvement qui démontre une flexibilité articulaire maximale et particulièrement les mouvements sollicitant les ceintures scapulaire et pelvienne.	Ceinture scapulaire		Pont 	Pont sur une jambe	Pont sur une jambe et l'autre vertical	
	Ceinture pelvienne	*Fermeture jambes tronc partielle	*Fermeture jambes tronc totale	*Ecrasement facial * Grand écart costal 	*Grand écart facial	
Chorégraphie Rubrique très variée incluant	Pas	*Pas simples	*Pas avec mouvements de bras	*Pas et mouvements de bras complexes		



<i>soit des mouvements de danse ou des mouvements de liaisons. (Pas, sauts, pivots, ondes du corps, passages au sol, etc.).</i>	Sauts	*Saut groupé 	*Saut carapé jambes écartées. *Saut de chat Saut de biche	*Saut groupé ½ tour. *Saut enjambé gde amplitude	*Saut carapé jbes serrées. *Saut enjambé très gde amplitude *Saut tournant	*Saut carapé jambes serrées ½ T. *Saut changement de jambes.
	Pivots	*1/2 t jambe libre pliée	*1/2 t jambe libre tendue	*tour jambe libre pliée	*1 t jambe libre tendue	1 ½ t
	Onde du corps	*Statique	*En déplacement	*Statique avec ½ t	*En déplacement et ½ tour	*En déplacement et ½ tour combiné avec action des bras
Autres Les mouvements giratoires tels que les cercles d'une jambe ou des deux jambes.	Mouvements giratoires		*1 Cercle d'une jambe 	*2 Cercles d'une jambe 	*3 cercles d'une jambe	*1 cercle des 2 jambes



EL HADDADI ABDERRAHMANE